

Décision

Générale

colonial

Décision n° 609 sont nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service.

n° 609

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 août 1945

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

sont nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service : Pour compter du 16 juillet 1945 : (Affectés au Dépôt) 1612 Ahmed Saleh 1613 Nadji Ali. 1614 Ahmed Abdallah. 1615 Ahmed Mansour. Pour compter du 24 juillet 1945 : (Affectés au Dépôt) 1616 Mougahel Mohemad. 1617 Hamoud Haidar. 1618 Salem Abdoul Naoui. 1619 Alaoui Ali. 1620 Hassan Ahmed. 1621 Hamoud Haidar. 1622 Mohamed Ahmed. 1623 Aouad Saleh. 1624 Ganem Ali. 1625 Hassan Mohamed. 1626 Dabouan Saïd. 1627 Kayyad Hassan. 1628 Kassim Ismaël. 1629 /bdou Neuman. 1630 Mohamed Ali. Pour compter du 26 juillet 1945 : (Affectés au Dépôt) 1631 Saïd Meuhsen. 1632 Mohamed Abdoul Kerim. 1633 Yacin Ahmed. 1634 Seif Saïd. Pour compter du 1er août 1945 : (Affectés 1r Compagnie) 1635 Ali Hoummad. 1636 Hoummad Houssein.